

# RAPPORT ANNUEL 2014



Le rapport annuel 2014 comporte une description des activités de la CSRPA au cours de l'exercice précédent ainsi que les renseignements réglementaires.

---

## TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

MANDAT

PROFIL DE LA RÉGION

MISSION, VISION ET VALEURS

GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION

Noms des collectivités bénéficiant des services de la CSRPA

Le Conseil d'administration

Structure organisationnelle

Renseignements sur les réunions du Conseil d'administration

Organigramme de la structure organisationnelle administrative

PRESTATION DES SERVICES

Services d'aménagement local

Services de gestion des déchets solides

RÉALISATIONS ET DÉFIS

Réalisations

Défis

INFORMATION FINANCIÈRE

Aperçu des sources de financement de la CSRPA

Indemnités quotidiennes versées et dépenses remboursées aux membres du

Conseil d'administration

Redevances reçues au titre de déversement des matières usées solides

Droits perçus pour les permis de construction et remis aux collectivités membres

REGARD VERS L'AVENIR

ANNEXE

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2013

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

Je désire en premier lieu remercier les membres du Conseil d'administration. Chacun à sa façon, qu'il soit maire ou représentant des districts de services locaux, contribue à faire avancer les dossiers de la Péninsule acadienne.

Je désire aussi souligner le travail énorme que notre directrice générale accomplit tous les jours afin que chacun puisse y trouver sa place. Essayer de maximiser la qualité des services offerts en essayant de minimiser les impacts financiers, représente un défi de tous les jours. Elle peut compter sur une équipe dévouée pour mener à bien tous les dossiers.



La collecte sélective avec recyclage a débuté l'été dernier et je crois que, dans l'ensemble, le tout s'est bien déroulé. Le système n'est sans doute pas parfait. Du côté urbanisme, de nombreux efforts ont été faits afin d'accélérer le processus d'émission de permis. C'est pour ces raisons que nous avons tenu des réunions extraordinaires afin d'énumérer les problématiques afin d'y trouver des solutions ou améliorations. Je sais pertinemment que sans doute d'autres améliorations devront être apportées pour satisfaire la grosse majorité de nos citoyens.

D'autres nouveaux défis se pointent. Nous devons porter une attention importante sur le dossier de l'aéroport péninsulaire, le dossier de l'Office du tourisme et finaliser toute les démarches pour que les mesures d'urgence soient mises en place.

À chaque fois que nous avons l'occasion, nous abordons le dossier de développement économique avec le gouvernement. Je demeure persuadé que la CSR ne peut continuer d'avancer sans que nous participions au développement économique directement ou indirectement.

La Péninsule acadienne, malgré tous ses défis, demeure un endroit magique où il fait bon vivre et je nous souhaite tous que chaque décision que nous prendrons fasse en sorte de nous rendre encore plus fiers de notre beau coin de pays.

Yvon Godin  
Président

## MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'année 2014 a été une année très chargée avec la mise en œuvre de nombreux dossiers. Celui de la collecte des matières recyclables, si longtemps attendu par bon nombre de citoyens de la Péninsule acadienne, n'a pas été de tout repos. La tâche de mettre en place un système d'une telle ampleur sur une courte période de temps à demandé énormément d'effort. Même si nous nous attendions à une certaine résistance, modifier les habitudes des gens demeure toujours un défi. Nous constatons aujourd'hui, grâce à des résultats plus que satisfaisants, que ce système porte ses fruits et que la participation des gens au recyclage est remarquable.



Le service d'urbanisme a, quant à lui, eu sa part de défis avec la mise en place d'un tout nouveau processus dans l'émission de permis. Cette nouvelle approche, qui transfère une plus grande responsabilité envers le citoyen, combinée à un manque de personnel a provoqué, dans certains cas, des délais considérables. Avec l'aide des membres de la CSRPA, nous avons été en mesure de raffiner notre système. Aujourd'hui, combiné à l'ajout d'un employé supplémentaire, nous sommes heureux de constater une période d'attente bien au-dessous des prévisions.

Même si nous sommes aujourd'hui en mesure d'apprécier les résultats de notre travail, certains moments ont été difficiles pour notre équipe, particulièrement pour ceux et celles qui ont dû gérer quotidiennement les plaintes et les commentaires négatifs. Je tiens donc à souligner le travail magistral des employés de la CSRPA. Malgré un environnement de travail hostile, vous avez été en mesure de garder le cap en plus d'offrir aux citoyens et citoyennes de la Péninsule acadienne un service courtois et de qualité. À chacun et chacune d'entre vous, je vous dis merci pour votre dévouement envers notre organisation.

Je tiens également à souligner l'excellent travail des membres du Conseil d'administration de la CSRPA. Vous avez fait preuve de courage et de persévérance sur bon nombre de dossiers. De plus en plus, nous sommes en mesure de constater de l'importance attribuée à la force de la coopération.

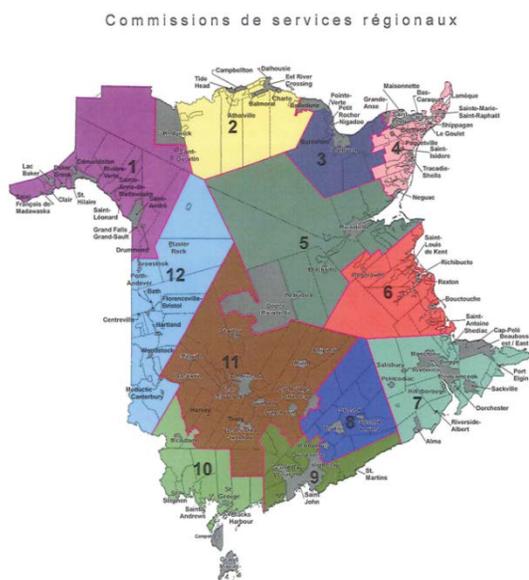
L'année 2015 nous proposera d'autres défis. Je suis toutefois convaincue que notre organisation saura encore une fois répondre aux attentes grâce aux efforts et à la collaboration de tous.

Mélanie Thibodeau  
Directrice générale

## MANDAT

Les douze commissions de services régionaux au Nouveau-Brunswick découlent des mesures prises par le gouvernement provincial pour créer un nouveau système de gouvernance locale. Un des cinq objectifs décrit dans un plan d'action dévoilé en décembre 2011 afin d'appuyer ce nouveau système, consistait à accroître la collaboration, la communication et la planification entre les communautés.

Ces nouvelles commissions ont été créées officiellement en janvier 2013. Elles ont pour mandat d'assurer ou faciliter la prestation de services obligatoires aux communautés, de faciliter les ententes volontaires de service entre les communautés intéressées et de servir de forum régional pour la collaboration entre les communautés concernant les questions régionales.



## Les services obligatoires offerts par les commissions de services régionaux



Planification régionale



Planification locale dans les districts de services locaux



Gestion des déchets solides



Collaboration pour les services de police régionaux



Planification des mesures d'urgence régionales



Planification et partage des coûts pour les infrastructures régionales sportives, récréatives et culturelles

## PROFIL DE LA RÉGION

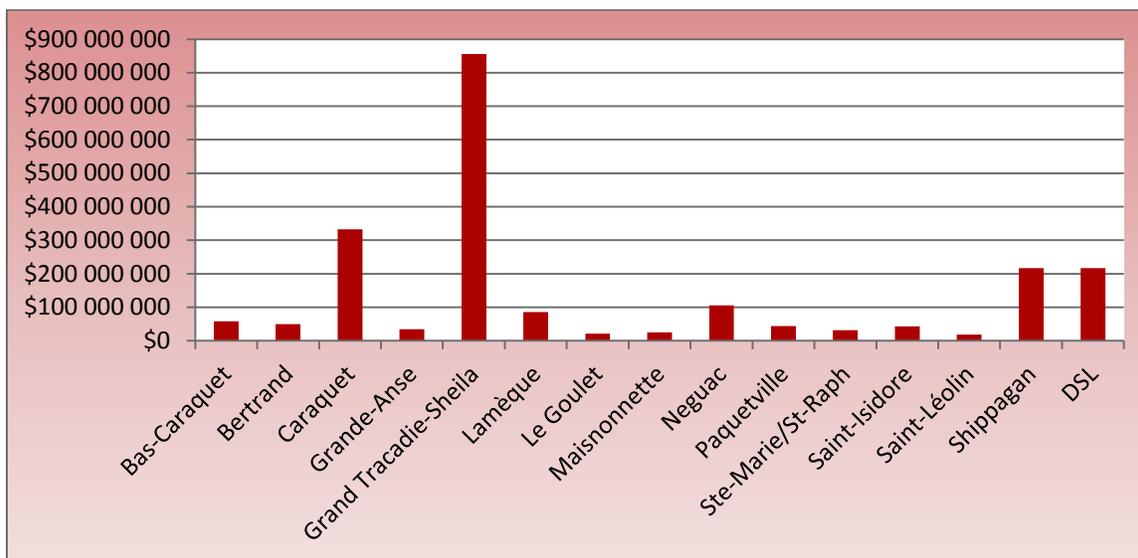
Selon le recensement du Canada de 2011, la Péninsule acadienne est la quatrième région en importance de la province au plan démographique avec près de 48 733 habitants, soit 6 % des effectifs provinciaux. Le territoire de la Péninsule acadienne s'étend sur 2 150 km<sup>2</sup> et occupe 3 % de la superficie provinciale.

La Péninsule acadienne demeure essentiellement rurale : 56 % de la population réside à l'intérieur des régions non incorporées.

En 2014, les résidents de la Péninsule acadienne étaient répartis dans quatre villes (Grand Tracadie-Sheila, Caraquet, Shippagan et Lamèque), 10 villages (Bas-Caraquet, Bertrand, Grande-Anse, Le Goulet, Maisonnnette, Neguac, Paquetville, Saint-Isidore, Saint-Léolin, Sainte-Marie-Saint-Raphaël) et 33 districts de services locaux\* qui s'étendent sur deux comtés, soit celui de Gloucester et celui de Northumberland.

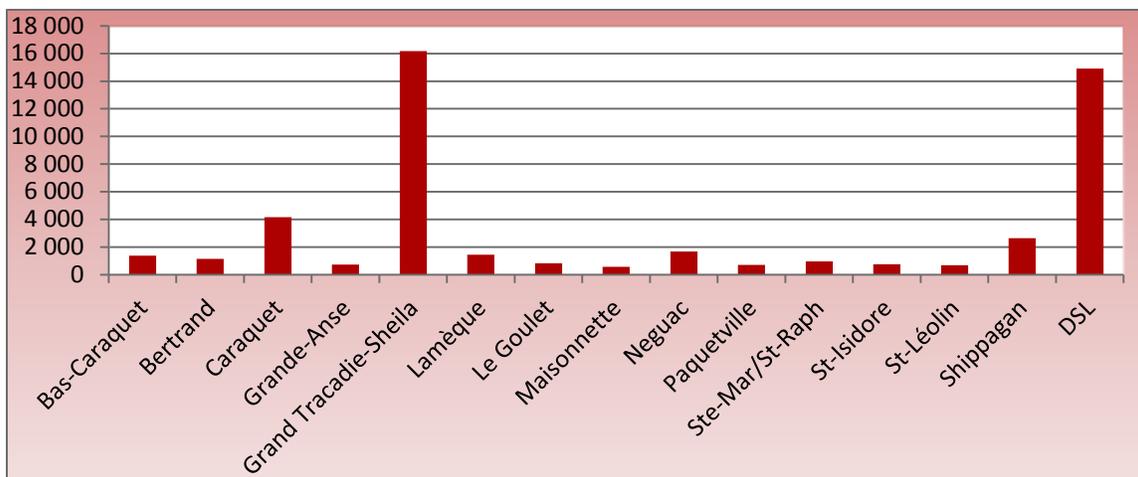
L'assiette fiscale pour l'ensemble du territoire desservi pour l'année 2014 est de 2,46 milliards de dollars, une augmentation de près de 5 % comparativement à l'année précédente.

### Assiette fiscale 2014 des communautés de la Péninsule acadienne



Entre 2006-2011, la Péninsule acadienne a connu une baisse de sa population (-4,2%), comparativement à l'ensemble provincial qui a subi une légère augmentation (2,9 %). Toutefois, cette baisse enregistrée est beaucoup moins drastique que celle connue entre 2001-2006 (5.5 %).

## Population des communautés de la Péninsule acadienne (Stat. Can. 2011)

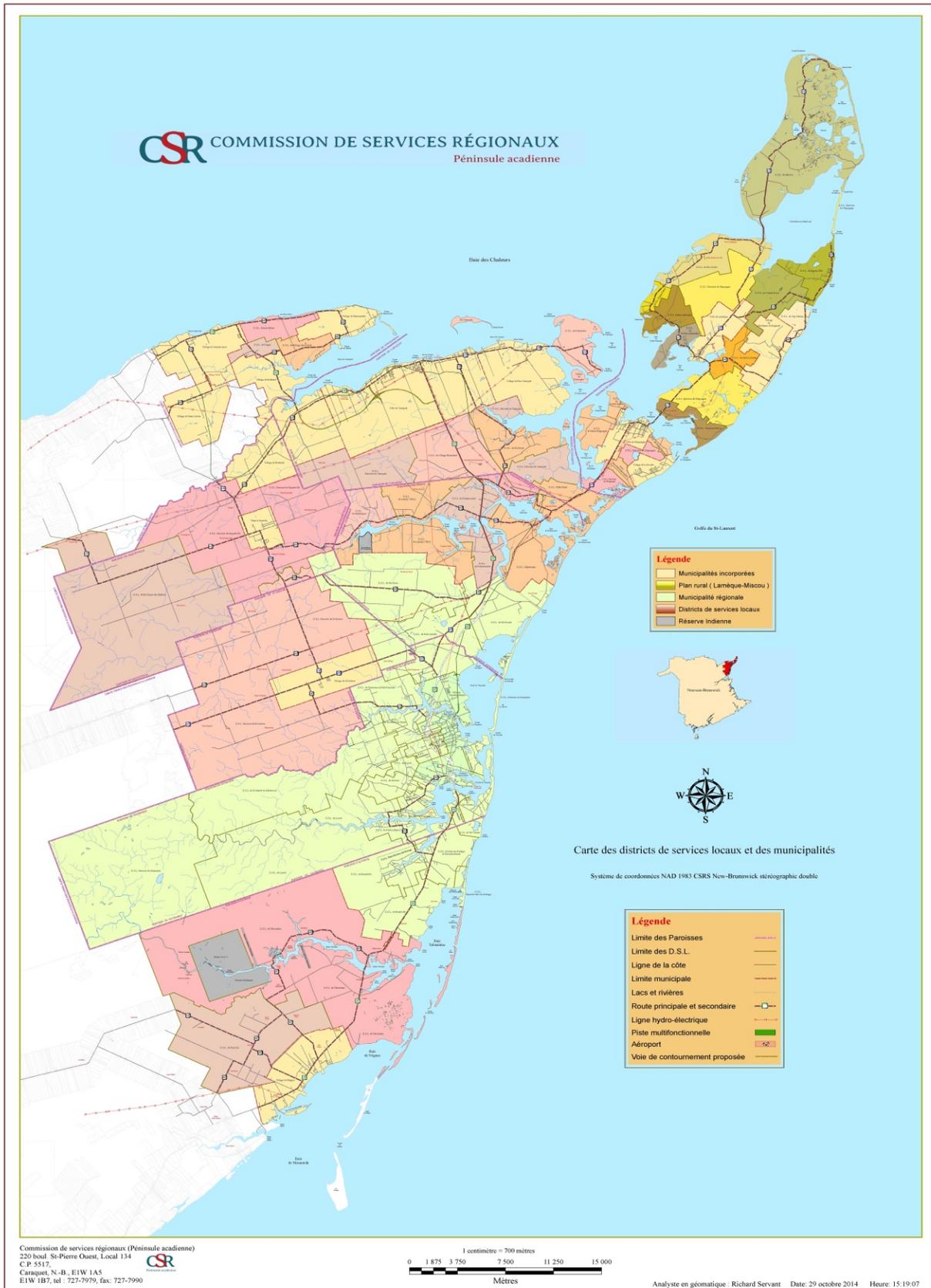


La Péninsule acadienne démontre des signes de vieillissement démographique évidents; les jeunes de moins de 15 ans composent 16,2 % de la population, comparativement à la moyenne provinciale (17,8 %) et fédérale (19,1 %).

Les gens d'âge intermédiaire (30-64 ans) sont relativement nombreux dans la Péninsule acadienne. Ce groupe, de loin le plus actif au sein des populations, compose 51,4 % des effectifs globaux, comparativement à 49 % pour le Nouveau-Brunswick et 48,3 % pour le Canada.

Tout en étant majoritairement de langue maternelle française (89 %), près de la moitié de la population, soit 46 %, se déclare bilingue. La proportion de Néo-Brunswickois pouvant utiliser l'une ou l'autre des deux langues officielles du pays, l'anglais et le français, n'atteint que 34 %.

# Carte du territoire desservi par la CSRPA



## MISSION, VISION ET VALEURS

### → MISSION

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne a comme mission de faciliter la mise en commun des services et la gestion des décisions à portée régionale et infrarégionale en vue de favoriser l'efficience et la qualité de ceux-ci.

### → VISION

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne soit reconnue par la qualité de son service aux citoyens de la Péninsule acadienne en plus de devenir un partenaire incontournable dans l'élaboration des projets à portée régionale.

### → VALEURS

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne veut véhiculer et développer certaines valeurs fondamentales autant dans ses relations avec les localités membres, les partenaires et les citoyens qu'à l'intérieur même de son organisation.

- **La satisfaction des citoyens**

Les élus aussi bien que les employés se font un point d'honneur d'être à l'écoute, de satisfaire, dans les limites du raisonnable et du respect de la mission de la CSRPA, aux exigences des citoyens et contribuables, envers qui ils sont imputables.

- **Transparence**

Dans une optique de transparence et de prise de décision éclairée, nous communiquons une information de qualité, complète, facilement accessible et compréhensible. Nous assurons également une rétroaction aux personnes concernées quant aux décisions prises.

- **Intégrité**

Les actions et les décisions prises par notre organisation sont guidées par l'honnêteté, la justice et l'équité.

- **Respect**

Valeur préconisant la dignité dans les rapports entre les élus, les employés et les citoyens, qui se manifeste par l'écoute, la recherche du consensus, et par l'intérêt commun sur le bien individuel.

- **Professionalisme**

Notre personnel démontre un grand souci de la qualité du service en respectant les normes professionnelles en plus de maîtriser les compétences indispensables pour mener à bien son travail.

- **Travail d'équipe**

Les employés et les membres s'impliquent activement dans la réussite de la mission de la CSRPA. On reconnaît l'esprit d'équipe lorsqu'il y a entraide, collaboration et solidarité entre l'équipe de travail et les différents partenaires. Le partage d'information est constante et chaque personne participe activement aux discussions et s'implique à la poursuite d'objectifs communs.

## GOVERNANCE ET ADMINISTRATION

### ❖ NOMS DES COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRE DES SERVICES DE LA CSRPA

Les commissions de services régionaux sont régies par les communautés et agissent comme des agents de prestation de services. Dans le cas de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne, elle dessert 14 municipalités et 32 districts de services locaux. Voici la liste exhaustive de chacune de ces localités et des services qu'elles reçoivent:

Communautés	Direction générale	Déchets solides – élimination/collecte	Inspection des bâtiments	Urbanisme
Village de Bas-Caraquet	✓	✓	✓	✓
Village de Bertrand	✓	✓	✓	✓
Ville de Caraquet	✓	✓	✓	✓
Village de Grande-Anse	✓	✓	✓	✓
Ville de Lamèque	✓	✓	✓	✓
Village de Le Goulet	✓	✓	✓	✓
Village de Maisonnette	✓	✓	✓	✓
Village de Neguac	✓	✓	✓	✓
Village de Paquetville	✓	✓	✓	✓
Village de Ste-Marie-St-Raphaël	✓	✓	✓	✓
Village de Saint-Isidore	✓	✓	✓	✓
Village de Saint-Léolin	✓	✓	✓	✓
Ville de Shippagan	✓	✓	✓	✓
Municipalité Tracadie-Sheila	✓	✓	✓	✓
DSL Anse-Bleue	✓	✓	✓	✓
DSL Baie du Petit Pokemouche	✓	✓	✓	✓
DSL Blanchard Settlement	✓	✓	✓	✓
DSL Cap-Bateau	✓	✓	✓	✓
DSL Chemin Coteau	✓	✓	✓	✓
DSL Chiasson-Savoy	✓	✓	✓	✓
DSL Dugas	✓	✓	✓	✓
DSL Évangéline	✓	✓	✓	✓
DSL Fair Isle	✓	✓	✓	✓
DSL Haut-Lamèque	✓	✓	✓	✓
DSL Haut-Shippagan	✓	✓	✓	✓
DSL île de Miscou	✓	✓	✓	✓
DSL Inkerman Centre	✓	✓	✓	✓
DSL Landry Office	✓	✓	✓	✓
DSL Maltempec	✓	✓	✓	✓
DSL Paroisse de Caraquet	✓	✓	✓	✓
DSL Paroisse Notre-Dame-des-Érables	✓	✓	✓	✓
DSL Paroisse de Paquetville	✓	✓	✓	✓
DSL Paroisse de Saint-Isidore	✓	✓	✓	✓
DSL Paroisse de Shippagan	✓	✓	✓	✓
DSL Petite-Lamèque	✓	✓	✓	✓
DSL Pigeon Hill	✓	✓	✓	✓
DSL Pointe-Alexandre	✓	✓	✓	✓
DSL Pointe-Brûlée	✓	✓	✓	✓
DSL Pointe-Canot	✓	✓	✓	✓
DSL Pointe-Sauvage	✓	✓	✓	✓
DSL Poirier	✓	✓	✓	✓
DSL Pokemouche	✓	✓	✓	✓
DSL Pokesudie	✓	✓	✓	✓
DLS St-Simon	✓	✓	✓	✓
DSL Ste-Cécile	✓	✓	✓	✓
DSL Tabusintac	✓	✓	✓	✓

## ❖ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

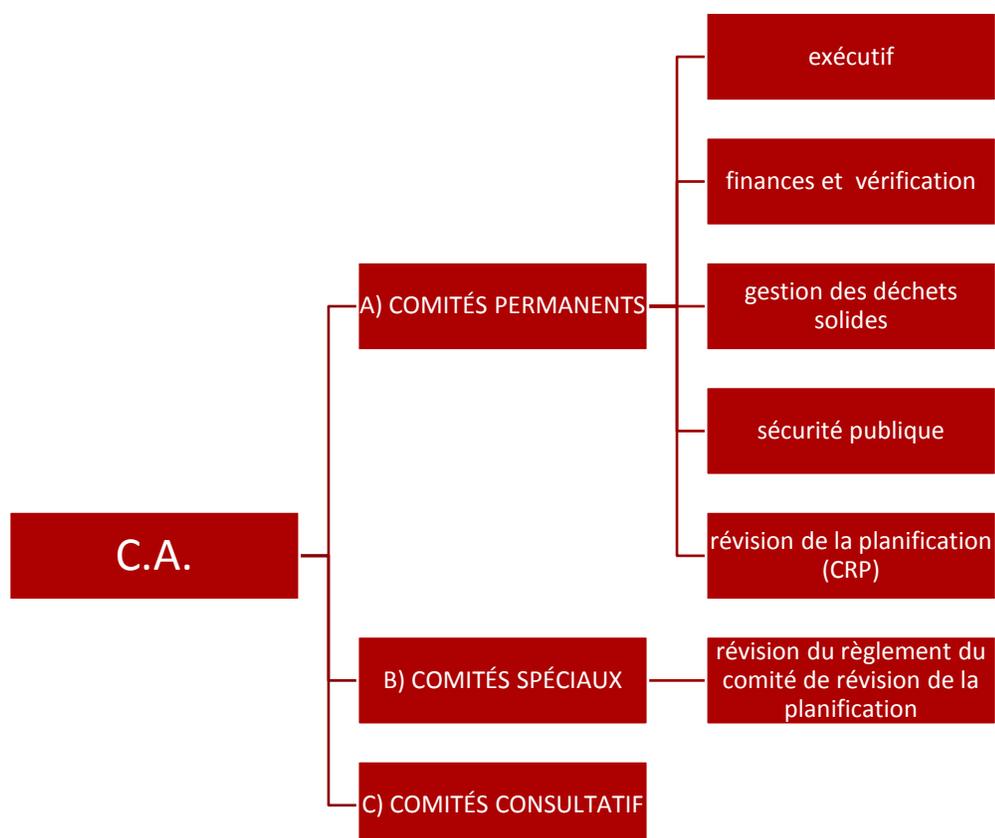
La Commission de services régionaux Péninsule acadienne est dirigée par un Conseil d'administration de 19 membres, représenté à la table de travail par quatorze maires et cinq représentants généraux de district de services locaux. Le nombre de membres est passé de 24 à 19 en juillet 2014 suite au regroupement de 18 DSL avec la ville de Tracadie-Sheila. Le tableau ci-bas représente l'ensemble des administrateurs qui ont siégé au sein du Conseil d'administration en 2014, y compris ceux qui ont arrêté d'y siéger au courant de l'année.

Nom	Poste	Localité représentée
Basque, Eugène	Administrateur	DSL
Chayer, Mathieu	Administrateur	Saint-Léolin
Doiron, Agnès	Administrateur	Bas-Caraquet
Godin, Conrad	Administrateur	Ste-Marie-St-Raphaël
Godin, Jason	Administrateur/trésorier	Maisonnette
Godin, Yvon	Vice-président/président	Bertrand
Gozzo, André	Administrateur	Paquetville
Guignard, Denise	Administrateur	DSL
Haché, Kevin J.	Administrateur	Caraquet
Lebouthillier, Pius	Administrateur	DSL
Létourneau, Yves	Administrateur	Grande-Anse
Losier, Aldéoda	Trésorier/vice-président	Tracadie-Sheila
Losier, Fernand	Administrateur	DSL
Losier, Robert	Administrateur	DSL
Losier, Vernon	Administrateur	DSL
Mallet, Paul-Aimé	Administrateur	Le Goulet
Mallet, Tilmon	Administrateur	Shippagan
McLaughlin, Louis	Administrateur	DSL
McLaughlin, Weldon	Administrateur	DSL
Paulin, Réginald	Administrateur	Lamèque
Robichaud, Anita S.	Administrateur	Shippagan
Robichaud, Linus	Administrateur	DSL
Robichaud, Odette	Administrateur	DSL
Ross, Alyre	Administrateur	DSL
Roussel, Oscar	Administrateur	Saint-Isidore
Roussel, Wilfred	Président/administrateur	Le Goulet
Savoie, Georges Rhéal	Administrateur	Neguac
Stewart, Johnny	Administrateur	DSL

## ❖ STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

L'alinéa 12(1) b) de la Loi sur la prestation des services régionaux donne au Conseil d'administration le pouvoir de prendre et d'approuver des règlements administratifs régissant la constitution et le fonctionnement de comités et la détermination de leur mandat. Pour exercer cette attribution, le Conseil d'administration de la CSRPA a établi certains comités afin de s'acquitter de ses fonctions plus efficacement.

### Répartition des différents comités de la CSRPA en 2104



#### A) Les comités permanents

##### Le comité exécutif

- Surveille les opérations, biens et affaires courantes de la Commission entre les réunions régulières du conseil, conformément aux lignes de conduite et directives données par le Conseil d'administration;
- Assure la liaison entre les comités permanents;
- Rapporte au Conseil d'administration des décisions prises et rendues pour fins d'approbation.

### **Le comité des finances et de vérification**

- Examine les états financiers vérifiés en vue d'émettre une opinion sur la qualité et la fiabilité de l'information financière en regard de l'adoption de ceux-ci par le Conseil d'administration;
- Commente les mesures prises par la direction en réponse aux recommandations des vérificateurs externes et propose, s'il y a lieu, des mesures correctives au Conseil d'administration;
- Émet des recommandations au Conseil d'administration au sujet de la reconduction du mandat des vérificateurs financiers;
- Révise les politiques et procédures à incidence financière et émet ses recommandations au Conseil d'administration;
- Assure une vérification trimestrielle des rapports financiers non-vérifiés de la Commission;
- Évalue les besoins financiers de la Commission à moyen et à long terme et émet des recommandations à cet effet au Conseil d'administration;
- Analyse le budget annuel de la Commission de façon à vérifier que les orientations définies par le Conseil d'administration soient respectées et faire les recommandations qui s'imposent :

### **Le comité de gestion des déchets solides**

- Analyse les services d'élimination et de collecte des déchets solides afin d'assurer une gestion efficace et efficiente;
- Assure la liaison entre la Commission et l'administration sur les questions ayant trait à la gestion des déchets solides;
- Émet des recommandations au conseil au sujet des méthodes viables pour réduire la quantité des déchets destinés à l'enfouissement sanitaire (programmes de recyclage, de compostage et de collecte des déchets dangereux);
- Émet des recommandations au conseil, par le biais des informations fournies.

### **Le comité de la révision de la planification**

- Ce comité exerce les fonctions consultatives et décisionnelles liées à la prestation du service d'utilisation des terres, tel qu'il est prévu dans la Loi sur la prestation des services régionaux.

### **Le comité de la sécurité publique**

- Cerne les enjeux d'intérêt commun dans la Péninsule acadienne et guide le Conseil d'administration dans l'établissement des priorités en matière de service de police;
- Trouve des moyens pour que les services de police de la région puissent travailler ensemble et ainsi partager les coûts et réduire les chevauchements;
- Planifie, coordonne et met en commun les ressources afin d'assurer des interventions plus efficaces en cas d'urgence;
- Élabore un protocole régional en cas d'urgence fondé sur les ententes d'entraide entre les communautés;
- Appuie l'établissement et l'actualisation des plans locaux des mesures d'urgence;
- Facilite les séances de formation sur les interventions d'urgence régionales et interrégionales.

## **B. Les comités spéciaux**

### **Révision du règlement administratif du Comité de révision de la planification**

- Révise le règlement administratif du comité de révision de la planification;
- Émet des recommandations de modification afin d'améliorer celui-ci;
- Peut étudier d'autres dossiers relevant du service d'urbanisme;
- Émet des recommandations afin d'améliorer le service d'urbanisme.

## **C. Les comités consultatifs**

Aucun comité consultatif constitué en 2014.



## ❖ RENSEIGNEMENTS SUR LES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

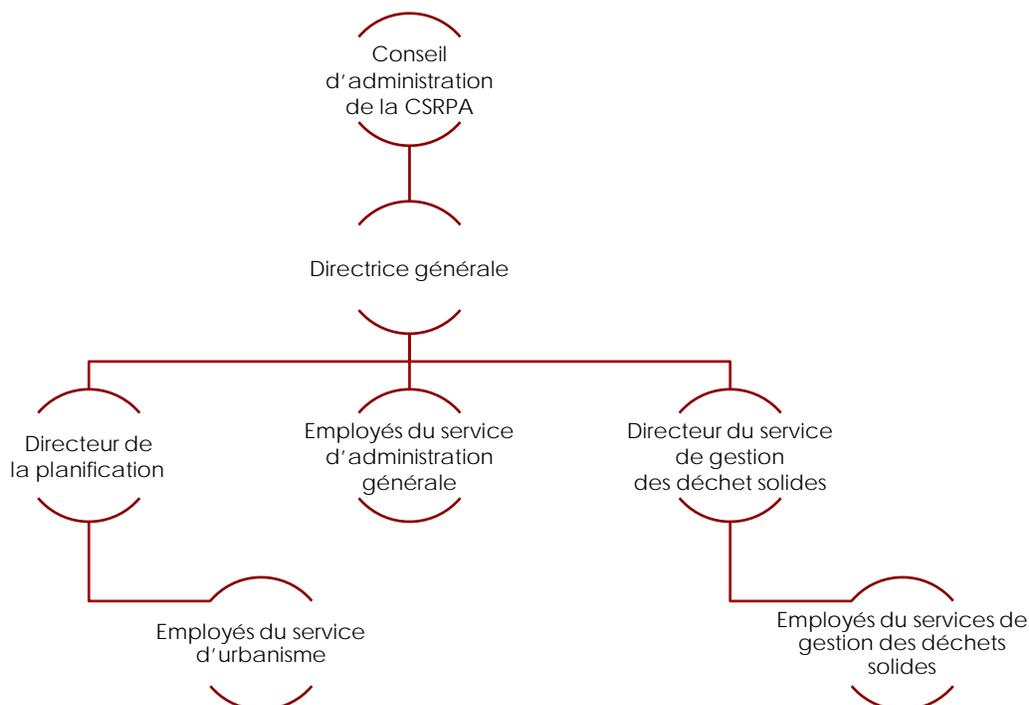
Le Conseil d'administration de la CSRPA s'est réuni à 9 reprises en plus de tenir l'Assemblée générale annuelle le 29 mai 2014 à Inkerman. En principe, les réunions du Conseil d'administration ont lieu une fois par mois sauf aux mois de juillet et août.

Les comités permanents ont été grandement actifs en 2014 et un comité spécial a été mis en place afin de s'acquitter de tâches déterminées. Le nombre de rencontres des comités varie selon les dossiers traités. La participation des membres aux séances ordinaires se situe à 74% alors que celle des comités se situe en moyenne à 86 %.

Les comités	Nombre de réunions en 2014	Taux de participation	Noms des membres	Poste
Conseil d'administration – séance ordinaire	9	74 %	Voir tableau à la page 10	Voir tableau à la page 10
Comité exécutif	9	92 %	Wilfred Roussel Yvon Godin Aldéoda Losier Jason Godin Alyre Ross	Président V.-P./président Trésorier/V.-P. Trésorier Membre
Comité des services de gestion des déchets solides	6	67%	Réginald Paulin Georges Rhéal Savoie Denise Guignard Vernon Losier Aldéoda Losier	Président Membre Membre Membre Membre
Comité de la sécurité publique	4	100 %	Mathieu Chayer André Gozzo Linus Robichaud Pius LeBouthillier Alyre Ross	Président Membre Membre Membre Membre
Comité des finances et de vérification	2	92 %	Aldéoda Losier Jason Godin Oscar Roussel Alyre Ross Réginald Paulin	Président/membre Membre/président Membre Membre Membre
Comité de révision de la planification	13	94 %	Jean-Claude Doiron Réginald Paulin Eugène Basque Gaston Paulin Jean-Paul Robichaud Line Thériault Edmond Beattie Odette Robichaud	Président Membre Membre Membre Membre Membre Membre Membre
Comité spécial – Comité de révision du règlement administratif du CRP	4	88 %	Réginald Paulin Weldon McLaughlin Benjamin Kocyla Mélanie Thibodeau Joël Thibodeau Joey Thibodeau Julie Paulin Daniel Hachey	Président Membre Membre Membre Membre Membre Membre Membre

## ❖ ORGANIGRAMME DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ADMINISTRATIVE

Afin d'assurer la prestation des services aux communautés membres, le Conseil d'administration de la CSRPA est épaulé par une équipe de 22 employés. Sous la direction de la directrice générale, les employés sont répartis dans trois services distincts : le service d'administration générale, le service d'urbanisme et le service de gestion des déchets solides.



## LES EMPLOYÉS DE LA CSRPA

- **Benjamin Kocyla**, directeur du service
- **Caraine Godin-Poirier**, directrice adjointe
- **Paul-Émile Robichaud**, aménagiste
- **Julie Ozell**, conseillère en urbanisme
- **Richard Servant**, analyste en géomatique
- **Noël-Guy Brideau**, insp. en construction
- **Bernise Roussel**, insp. en construction
- **Charles Ferron**, insp. en construction
- **Gabriel Harvey**, insp. en construction
- **\*Michel Basque**, insp. en construction
- **Nadine Laplante**, agente d'aménagement/médiatrice
- **Natacha Cormier**, adjointe administrative/agente d'aménagement
- **Louise Robichaud**, adj. administrative

• \*remplace un congé



urbanisme

- **Mélanie Thibodeau**, directrice générale
- **Julie Robichaud**, adjointe administrative/responsable des finances
- **Cédric Landry**, communication
- **Chantal Paulin**, réceptionniste



administration

- **Gary LeBlanc**, directeur du service
- **Robert Brideau**, préposé aux opérations
- **Cynthia Vienneau**, adjointe administrative
- **Marc Robichaud**, opérateur d'équipement
- **Patrice Power**, journalier
- **Marc-Yvon Power**, journalier



déchets  
solides

## PRESTATION DES SERVICES

### ❖ SERVICES D'AMÉNAGEMENT LOCAL

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne offre un service d'aménagement local à l'ensemble des 14 municipalités et des 32 districts de services locaux de la Péninsule acadienne (voir tableau p. 9). L'ensemble de son service se résume aux tâches suivantes :

- Développer les outils de planification nécessaires à l'aménagement et au développement du territoire. La CSRPA élabore et met à jour des plans municipaux et ruraux ainsi que les arrêtés qui en découlent (zonage, construction et lotissement), et ce, en collaboration avec les municipalités et la Province;
- Conseiller les 14 municipalités et le Ministre responsable des DSL;
- Veiller à l'utilisation du sol et à son contrôle en émettant des permis d'aménagement ou de construction et en procédant à l'inspection des bâtiments et des constructions afin de s'assurer du respect des dispositions du Code national du bâtiment du Canada et des réglementations provinciales et municipales.
- Servir et accompagner la population dans ses projets de développement.

#### Permis de construction

Au sens de la Loi sur l'urbanisme, les constructions représentent tout type d'aménagement dont : l'édification, la mise en place, la relocalisation, l'enlèvement, la démolition, la réparation ou le remplacement d'un bâtiment ou d'une construction.

En consultant le tableau, vous constaterez que la CSRPA a attribué 1 060 permis de construction en 2014. L'année précédente, 1 576 permis ont été émis, ce qui représente une baisse de 32 % pour les municipalités et les DSL.

#### Nombre de permis émis sur le territoire de la CSRPA et valeur des travaux

Année	Municipalités	DSL	Valeur des travaux	Total
2011	900	997	57 347 297	1 897
2012	892	980	49 243 207	1 872
2013	767	809	41 979 386	1576
2014	555	505	43 042 885	1 060

## Dérogations

Le processus de dérogation permet actuellement de créer certains ajustements dans l'application des règlements de zonage, de lotissement et de construction. Ce processus permet également la réalisation de certaines constructions qui contreviennent à la réglementation ou de régulariser certains travaux qui ne sont pas tout à fait conformes à celle-ci.

Au cours de l'année 2014, 142 demandes de dérogation ont été étudiées et présentées devant le Comité de révision de la planification (CRP) pour l'ensemble du territoire de la Péninsule acadienne.

De ce nombre, 103 demandes provenaient des municipalités et 39 des DSL.

Parmi elles, 14 demandes de dérogation au zonage et au lotissement ont été refusées dans les municipalités et 2 dans les DSL.

### Nombre de dérogations étudiées par la CSRPA au cours des 4 dernières années

Année	Municipalités	DSL	Total
2011	131	42	173
2012	147	27	174
2013	151	49	200
2014	103	39	142
Moyenne	124	32	156

## Lotissement

La CSRPA a la responsabilité d'approuver tout lotissement démontrant la création de lots, de lots consolidés, de parcelles, de rues publiques ou futures, d'extensions de rue ou encore d'accès privés. Les chiffres suivants ne s'appliquent qu'aux plans finaux approuvés et n'incluent pas les plans provisoires analysés sans avoir été approuvés ou pour lesquels les requérants n'ont pas donné suite. Que les plans soient enregistrés au bureau d'enregistrement ou non, des demandes de dérogation soumise à la CSRPA découlent d'un processus de demandes d'information, de rencontres, d'analyses et d'inspections sur le terrain lorsque nécessaire.

En 2014, il y a eu 314 nouveaux lots et 51 parcelles créés pour l'ensemble des municipalités et des DSL. Dans l'ensemble, on note une diminution des lots consolidés et une stabilité au niveau du nombre de lots créés.

En ce qui a trait au nombre de rues créées en 2014, la CSRPA a autorisé 13 rues publiques et 1 rue future comparativement à 8 et 6 en 2013. Le nombre de créations de rues est très faible dû aux coûts importants qui sont liés à ces infrastructures mais surtout à la possibilité de créer des accès privés beaucoup moins chers, développables sans aucun standard de construction pour l'assise du chemin.

Par conséquent, nous pouvons constater que deux approbations d'accès privé ont été données dans les municipalités au cours de l'année et 19 dans les DSL.

#### Nombre de lotissement approuvé par la CSRPA en 2014

Lotissements 2014	Lots	Parcelles	Rues publ.	Rues fut.	Ext. Rues	Accès priv
<b>MUNICIPALITÉS</b>	172	25	10	-	4	2
Bas-Caraquet	7	4	1	-	-	-
Bertrand	6	-	-	-	-	2
Caraquet	26	6	3	-	3	-
Grande-Anse	2	-	-	-	-	-
Lamèque	6	1	-	-	1	-
LeGoulet	1	1	-	-	-	-
Paquetville	4	1	1	-	-	-
Maisonnette	-	-	-	-	-	-
St-Isidore	24	-	3	-	-	-
Saint-Léolin	1	-	-	-	-	-
SMSR	2	1	-	-	-	-
Neguac	69	3	2	-	-	-
Tracadie-Sheila	24	8	-	-	-	-
Shippagan	-	-	-	-	-	-
DSL	142	26	3	1	-	19
<b>TOTAL</b>	314	51	13	1	4	21

#### Avis d'infraction

Pour l'année 2014, 51 avis d'infraction ont été émis. Ce document est posté ou remis en main propre aux propriétaires qui ont entrepris un aménagement ou une construction sans autorisation.

Nous pouvons remarquer une baisse importante du nombre d'avis émis par nos inspecteurs en construction en 2014. Cette baisse est due en grande partie par le manque de personnel et la priorisation du service à la clientèle.

Sur l'ensemble du territoire et sur un total de 1 060 permis émis, on note un ratio de 42 avis pour 565 permis en territoire municipalisé et de 9 avis pour 505 permis en DSL. Donc, du total des permis émis, moins de 5% ont été délivrés après le début des travaux. Mais, ce ne sont pas tous les avis d'infraction qui se concluent par l'émission d'un permis.

### Avis d'infraction émis par la CSRPA en 2014

Municipalités/DSL	2011	2012	2013	2014
Bas-Caraquet	10	5	1	3
Bertrand	6	9	3	1
Caraquet	15	21	6	9
Grande-Anse	16	5	3	1
Lamèque	9	4	2	1
Le Goulet	2	2	0	4
Maisonnette	7	2	3	4
Neguac			0	2
Paquetville	6	1	4	1
Shippagan	9	4	6	3
St-Isidore	11	4	3	0
Saint-Léolin	2	9	2	0
Ste-Marie-St-Raphaël	5	5	2	0
Tracadie-Sheila	29	21	9	13
DSL	175	126	102	9
<b>Total</b>	<b>302</b>	<b>218</b>	<b>146</b>	<b>51</b>

#### Commission d'appel

La Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme est chargée d'entendre les appels de l'évaluation des biens fonds, les appels sur l'utilisation des terres et les décisions de planification de l'ensemble du Nouveau Brunswick. Elle entend également les appels des comités du patrimoine locaux en vertu de la Loi sur la sauvegarde du patrimoine municipal.

Au cours de l'année 2014, aucun appel de décision du Comité de révision de la planification de la Péninsule acadienne n'a été déposé devant la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme du Nouveau-Brunswick.

#### Révision complète des processus

Le 23 octobre 2014, une réunion extraordinaire de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne s'est tenue à Paquetville dans le but de recueillir, entre autres, les commentaires des membres relatifs au service d'urbanisme. Cette rencontre faisait suite à une lettre du 18 septembre 2014 provenant du Forum des maires de la Péninsule acadienne décrivant leur mécontentement envers le service d'urbanisme.

Déjà, au début des activités de la nouvelle entité en 2013, les membres du Conseil d'administration de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne avaient souligné leur insatisfaction vis-à-vis les services de la CSRPA. Le service d'urbanisme avait alors reçu plusieurs commentaires négatifs et ce, principalement en raison de l'inaccessibilité du service, de la lenteur, de la complexité et de l'incompréhension des processus. L'ancienne Commission d'aménagement de la Péninsule acadienne (CAPA)

avait également été l'objet de nombreuses critiques au cours des années. Toutefois, le sentiment d'insatisfaction ne semble toujours pas s'atténuer et ce, malgré les efforts pour remédier à certaines problématiques.

Des recommandations ont alors été émises par un comité chargé d'étudier les commentaires et les suggestions des membres de la CSRPA. Ces recommandations ont par la suite été accompagnées d'échéanciers et de mesures précises afin d'assurer tout d'abord l'évaluation des changements apportés en plus de permettre une meilleure appréciation du niveau de performance de la prestation de service. Ces recommandations ont été mises en place dès la saison 2015.

### **Établissement de deux nouveaux bureaux satellites**

Toujours dans l'optique d'améliorer le service d'urbanisme, deux nouveaux bureaux satellites ont été établis dans la ville de Shippagan et dans la municipalité régionale de Grand Tracadie-Sheila. Ces bureaux permettent une plus grande accessibilité au service d'urbanisme dans ces deux régions. Moins achalandés que celui de Neguac, ces deux bureaux satellites restent à se faire connaître beaucoup plus par les citoyens de cette région.

### **Autres réalisations du service d'urbanisme**

- Élaboration de documents présentant les services offerts et les conditions nécessitant un permis ou l'approbation de la CSRPA;
- Élaboration de feuillets explicatifs des différents processus reliés à l'approbation d'un permis;
- Présentation de 2 sessions d'information sur les différents processus entourant les services d'urbanisme à l'intention des directeurs généraux des municipalités, du gestionnaire des DSL et tous autres employés municipaux qui touchent au secteur d'aménagement
- Élaboration d'un nouveau formulaire de demande de permis; ce nouveau formulaire permet de faciliter le processus en précisant les documents requis pour chaque demande;
- Conception d'une formation pour le personnel administratif municipal attiré à la fonction des demandes de permis;
- Conception d'une nouvelle trousse explicative à l'intention des municipalités afin de les aider à mieux comprendre le service d'urbanisme;
- Redistribution des tâches des employés afin d'assurer quotidiennement qu'un employé puisse répondre rapidement aux questions des citoyens;
- Entrepris le travail de révision partielle dans les communautés de Caraquet, Neguac et Paquetville afin de diminuer le nombre de dérogations récurrentes;
- Révision en profondeur du processus de dérogation et définition des modalités en ce qui a trait à l'approbation interne de dérogation;
- Révision des tâches des employés au sein du service d'urbanisme;
- Rédaction des procédures de travail pour chaque processus utilisé dans le cadre du service d'urbanisme;

- Révision du processus de contrôle pour la signature des documents légaux (suppression de la deuxième signature pour l'émission du permis)



## SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne offre un service de gestion de déchets solides à l'ensemble des 14 municipalités et des 32 districts de services locaux de la Péninsule acadienne (voir tableau p.9). Plus précisément, la CSRPA est responsable de la prestation des services de gestion des déchets solides suivants :

- Exploiter le centre de transbordement (CTD) localisé à Tracadie-Sheila
- Gérer la collecte des déchets solides
- Acheminer les déchets au site d'enfouissement sanitaire de Red Pine à Allardville
- Coordonner les programmes de recyclage
- Manutentionner les déchets dangereux
- Sensibiliser la population au compostage

### Quantité totale de déchets pour l'année 2014

Cette année, le service de déchets solides comptabilisait un total de 28 579 tonnes de déchets amassés. Cette quantité de déchets en tonnes métriques se résume comme suit :

#### Répartition des déchets - CSRPA

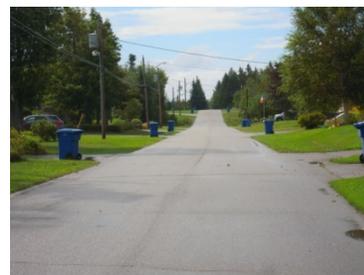
	2014	2013
Municipal	14 705	15 566
Commercial/Institutionnel	9 386	9 315
Construction - reçu au CTD	849	0
Construction - envoyé directement au site de Red Pine	2 572	4 384
Recyclage	1 067	0
<b>Total</b>	<b>28 579</b>	<b>29 265</b>

En 2014, 28 579 tonnes de déchets ont été transbordées au centre de transfert. De ces 28 579 tonnes, 65 % proviennent des déchets résidentiels, 34 % proviennent des déchets industriels, commerciaux et institutionnels et 1 % proviennent des déchets de construction.

### La mise en œuvre du programme de recyclage des déchets domestiques pour la Péninsule acadienne

L'année 2014 marque la phase finale de la mise en œuvre d'un programme de recyclage des déchets domestiques pour la Péninsule acadienne. L'implantation de la collecte sélective sur tout le territoire permettra dans les années futures de réduire d'au moins 20 % les déchets destinés à l'enfouissement. La collecte sélective servira à alimenter efficacement notre centre de triage qui est opéré par la Coopérative de solidarité en recyclage et intégration à l'emploi (CSRIE) et assurera du travail à plus d'une douzaine de personnes.

La mise en œuvre du programme de recyclage a nécessité beaucoup de planification et de support de tous les intervenants. Les changements apportés par la collecte optimisée ont été la base du succès du nouveau système. La construction du centre de triage au coût de 1 200 000\$, la création de la CSRIE et l'implantation de la collecte alternante avec les bacs de récupérations sont les éléments clés qui ont contribué à la mise en place du programme de recyclage.



Le partenariat avec la CSRIE contribue à améliorer les relations entre la CSRPA et la communauté. Celui-ci permet de réunir des ressources et vise à établir des relations et des programmes structurants pour la Péninsule acadienne.

Les activités de mise en œuvre en 2014 ont débuté par le processus d'appel d'offres pour l'achat de 20 000 bacs bleus. Le contrat fut accordé à l'entreprise IPL inc. pour un montant de 1 272 606\$. La distribution de 19 565 bacs bleus aux résidences principales de la Péninsule acadienne durant la période de mai à juin fut aussitôt entamée.

Également durant cette période, la CSRPA a développé et accepté le règlement régissant la collecte alternante. Le processus d'appel d'offres auprès des fournisseurs de service en matière de collecte de déchets solides fut aussitôt déclenché afin de concorder les contrats avec cette nouvelle façon d'effectuer la collecte.

Des contrats avec des échéanciers variant de quatre à cinq ans et totalisant 5 153 819\$ ont conséquemment été acceptés par la CSRPA.



Progressivement, à partir du 21 juillet 2014, la collecte en alternance fut implantée sur notre territoire. Le vendredi 29 août 2014 marquait la date où la Péninsule acadienne était à 100% en mode collecte sélective. Le processus s'est fait en ajoutant de 2 à 3 zones chaque semaine, ce qui nous a permis d'éviter de congestionner le centre de triage ainsi que de fournir une certaine période d'acclimatation du système. Dès la mi-août, le centre de triage était à plus de 120% de sa capacité. Plus d'une douzaine de personnes y travaillaient. Les quantités de déchets recyclables étaient grandes étant donné que les résidents ont eu le temps d'accumuler les matières recyclables dans leur bac bleu entre la réception de celui-ci et le début de la collecte à domicile. Ceci a fait en sorte que le centre de triage a atteint très rapidement sa pleine capacité, mais la quantité de déchets recyclables récupérés s'est stabilisée vers la fin de l'automne.

Des dépliants informationnels furent distribués de 6 à 8 jours avant la première collecte sélective. Le maintien des horaires de collectes existantes était une priorité. Cependant, quelques ajustements ont dû être imposés afin d'obtenir une constance au niveau des quantités de déchets recyclables et réguliers qui étaient acheminés au centre de transbordement ainsi qu'au centre de triage sur une base quotidienne.

Le nombre d'appels fut très élevé lors des premières semaines d'implantation. Les employés attirés au service de gestion des déchets solides ont su répondre à un nombre impressionnant d'appels ayant trait à divers sujets relatifs au nouveau règlement de la collecte en alternance. Une forte majorité des interrogations de la population était vis-à-vis la date de début du nouveau système dans leur région, la livraison des bacs ainsi que les matériaux acceptés et refusés. Également, des préoccupations en ce qui a trait au manque d'espace occasionné par une accumulation de déchets réguliers et les odeurs que pourrait engendrer une collecte bimensuelle venaient alimenter les interactions avec les citoyens.



Le fait d'avoir débuté notre programme durant la saison estivale a peut-être contribué à amplifier quelque peu le mécontentement de la population. En effet, les procédures liées au changement apporté à la nouvelle collecte ont suscité diverses réactions qui nous ont été communiquées.

### **Recyclage et centre de triage**

La collecte des matières recyclables s'est très bien déroulée et les résultats ont été plus positifs que prévus. Après seulement 5 mois d'opération, 1 100 tonnes de déchets ont été recyclées. La quantité élevée fait preuve d'une participation soutenue.

Cependant, la collecte sélective a occasionné de nouveaux défis. Par exemple, la grande quantité de matières recyclables amassées et transférées à la CSRIE a causé un retard dans le service offert aux secteurs commerciaux et institutionnels. Toutefois, cette situation peut s'avérer normale à tout type de période d'ajustement.



## Programme de compostage



Des ateliers de formation sur le compostage d'arrière-cour ont été offerts à Saint-Léolin, Inkerman, Ste-Marie-St-Raphaël, Bas-Caraquet, Caraquet et Néguaac ainsi que dans quelques écoles de la Péninsule acadienne et à des groupes communautaires. Au total, 250 personnes ont suivi ces ateliers, qui demeurent très populaires avec une assistance de 3000 personnes au cours des 18 dernières années. Grâce à ceux et celles qui pratiquent le compostage, nous estimons que la réduction des déchets à l'enfouissement se situe à plus de 300 000 kilogrammes annuellement. Soulignons également que plus de 2 000 arbres de Noël ont été apportés au village de Le Goulet pour le programme de restauration de la dune.

## Journées de collecte des déchets domestiques dangereux

Une collecte des déchets domestiques et dangereux a eu lieu les 14 et 15 juin 2014, à Lamèque, Caraquet, Tracadie-Sheila et Néguaac. Ces journées ont permis aux gens ayant accumulé, au cours de l'année, des restes de peinture, diluants, herbicides, insecticides et autres produits toxiques, de s'en départir de façon sécuritaire pour l'environnement.

La participation de la population à cette collecte se traduit par 117 visites à Lamèque, 272 à Caraquet, 236 à Tracadie-Sheila et 91 à Néguaac.

### Déchets domestiques dangereux cueillis

TYPE	Kilogrammes	Litres
Liquide inflammable	980	
Peinture	5640	
Pesticides	240	
Corrossif-acides	335	
Corrossif-basique	95	
Glycole		410
Huile		1520
Propane	1050	
Aérosol	260	
Batteries	810	
Ammoniaque	5	
Mercure	5	
Ampoules fluorescent	90	
Ampoules mercure	10	

Ces matières (DDD) sont par la suite transportées vers des centres de recyclage ou des centres de neutralisation, conformément aux règles du ministère fédéral de l'Environnement. D'ailleurs, le Centre de transbordement des déchets (CTD) situé à Tracadie-Sheila est en mesure d'accepter les déchets domestiques et dangereux sur une

base régulière. À noter que ce service accueille, en moyenne, plus de 400 visites annuellement.

**Aire pour les déchets de construction :**

À l'été, La CSRPA aménageait et rendait opérationnel un espace pour recevoir les déchets de construction, lequel est réservé uniquement et plus particulièrement aux déchets de construction provenant des entrepreneurs et des particuliers.

Ce nouveau service est offert au taux de 44 \$ la tonne, ce qui représente la moitié du coût régulier. Le site a reçu 849 tonnes en 2014, quantité qui devrait définitivement augmenter dans le futur.



## RÉALISATIONS ET DÉFIS

### ❖ RÉALISATIONS

La deuxième année d'opération de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne fut consacrée en grande partie à la révision des différentes procédures en place du service d'urbanisme et la mise en œuvre du programme de recyclage sur l'ensemble de la Péninsule acadienne. En plus des réalisations décrites dans les services d'aménagement local et de gestion des déchets solides, voici une liste des autres réalisations qui méritent d'être soulignées.

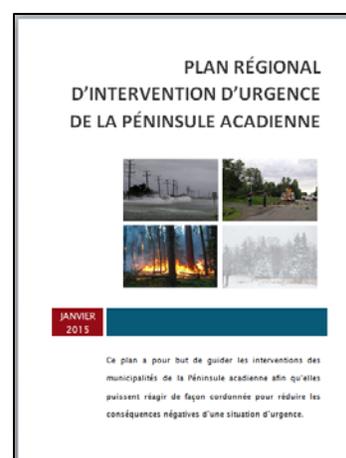
#### Planification régionale des mesures d'urgence

Après plusieurs mois de travail, le nouveau Plan régional d'intervention d'urgence de la Péninsule acadienne a été présenté pour la toute première fois en novembre 2014 aux membres du comité de la sécurité publique ainsi qu'aux coordonnateurs municipaux. Le but de ce plan est de guider les interventions de chaque comité municipal des mesures d'urgence de la Péninsule acadienne, des organismes d'intervention d'urgence et des bénévoles afin qu'ils puissent réagir de façon coordonnée pour réduire les conséquences négatives d'une situation d'urgence dans leur municipalité.

La réalisation de ce plan fait suite à de nombreuses demandes de la part des maires de la Péninsule acadienne ainsi que du coordonnateur régional des mesures d'urgence afin que les municipalités de la Péninsule acadienne soient prêtes à répondre dans l'éventualité d'un sinistre dans leur territoire. L'ancien plan ne répondait plus aux exigences du ministère de la Sécurité publique et sa compréhension était devenue difficile.

En lien avec le plan, la CSRPA a élaboré un arrêté type relatif à l'organisation municipale des mesures d'urgence. Cet exemple facilitera la tâche des municipalités lorsque viendra le temps d'adopter en 2015 leur arrêté à cet effet.

La CSRPA a également fait l'achat en novembre 2014 d'une trousse d'équipements nécessaire à l'autonomie d'un centre d'opération d'urgence municipal. Cette trousse au coût approximatif de 5 000 \$ est la première de trois qui desserviront le territoire de la Péninsule acadienne. Certaines municipalités ont également pris l'initiative de faire l'achat d'une trousse similaire en cas de situation de sinistre.



### Office du tourisme de la Péninsule acadienne

Des premières discussions ont été entamées en 2014 entre la CSRPA et l'Office du tourisme de la Péninsule acadienne afin d'évaluer la possibilité d'ajouter dans ses responsabilités un service additionnel, soit celui du tourisme. L'objectif de cet ajout de service était d'assurer la contribution de tous les membres de la CSRPA, y compris les districts de service locaux. D'autres discussions sont prévues au courant de l'année 2015.

### Aéroport de la Péninsule

Le Conseil d'administration de la CSRPA a reconnu l'importance du rôle de l'Aéroport de la Péninsule dans le dossier des mesures d'urgence et a adopté à l'unanimité, en mars 2014, la proposition visant à considérer l'Aéroport de la Péninsule comme partie intégrante de la Planification régionale des mesures d'urgence de la Péninsule acadienne.

Lors de cette même réunion, le Conseil d'administration de la CSRPA a accepté de participer financièrement à l'élaboration d'un plan stratégique afin de mieux comprendre la situation actuelle de l'aéroport, les orientations potentielles et comment les mettre en œuvre.

En raison de son expérience dans le domaine, la firme Gagnon Strategix Consultation a été retenue pour faire le travail et les résultats ont été présentés au Conseil d'administration en novembre 2014. Les membres du CA ont discuté d'une formule de répartition des coûts pour l'administration de l'aéroport en décembre 2014 et ce dossier sera discuté lors de la préparation du budget 2016 en août 2015.



### Administration

En 2014, un nouveau poste de réceptionniste a été créé afin d'assurer l'accessibilité de notre service, surtout lors de la période occupée (avril à octobre). Ce changement a porté ses fruits, assurant à notre clientèle des réponses à leurs questions dans un délai plus que raisonnable.

### ❖ DÉFIS

C'est encore sans grande surprise que la deuxième année de fonctionnement de la CSRPA en a été une de défis. La mise en place de nouvelles procédures dans la prestation des services d'urbanisme et la mise en œuvre de la collecte des matières recyclables sur l'ensemble du territoire de la Péninsule acadienne n'ont pas été de tout repos. Toutefois, l'opportunité qu'offre la CSRPA est d'être une table de forum régional où les membres sont en mesure de mieux cerner les problématiques et apporter à l'administration des pistes de solution. Voici quelques défis relevés au courant de l'année 2014.

### **Renforcer la perspective régionale et la collaboration régionale au sein des membres de la CSRPA**

Nous pouvons encore à ce jour définir la collaboration régionale comme étant un défi majeur. Même si certains des dossiers pilotés par la CSRPA ont été appuyés par l'ensemble de ses membres, la perspective de collaboration entre les communautés en matière de service afin de bénéficier des efforts collectifs n'est toujours pas un réflexe. La CSRPA facilite sans aucun doute cette coopération qui est essentielle à une prestation de services optimale.

### **Améliorer la compréhension des procédures entourant le service d'urbanisme**

En 2014, des outils d'information vulgarisés ont été développés pour la toute première fois et mis à la disposition du public dans les bureaux municipaux, au bureau du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, au bureau de la CSRPA et sur le site Web de l'organisme. Ces outils ont pour but d'améliorer le niveau de compréhension des gens et des membres des différents processus relatifs au service d'urbanisme. Puisque ces efforts sont encore très récents, on observe encore à ce jour une certaine incompréhension des processus en place.

### **Améliorer la compréhension du public envers le nouveau service de collecte sélective**

La mise en place d'un tout nouveau système de collecte sélective a apporté son lot d'incompréhensions. Malgré le fait que plusieurs outils d'information élaborés à cet effet ont été remis à chaque résidence de la Péninsule acadienne, le service a reçu en 2014 bon nombre de questions relativement aux matières recyclables acceptées et non acceptées, aux nouveaux horaires de collecte et son alternance. Améliorer la compréhension des gens envers ce système et ses bienfaits demeure, à ce jour, un défi.



## INFORMATION FINANCIÈRE

### ❖ APERÇU DES SOURCES DE FINANCEMENT DE LA CSRPA

Les sources de financement de la CSRPA varient selon le service offert.

#### **Service d'aménagement local**

- 100 % du financement provient des municipalités et des DSL membres la CSRPA :

#### **Service de gestion des déchets solides**

- 76 % du financement provient des municipalités et des DSL membres de la CSRPA;
- 22 % du financement provient des frais de redevance des déchets industriels, commerciaux et institutionnels et de construction
- 2 % du financement provient d'autres sources (surplus d'avant-dernière année).

#### **Service collaboratif et aménagement régional**

- 100 % du financement provient des municipalités et des DSL membres la CSRPA :

#### **Services généraux**

- 20 % du service collaboratif et aménagement régional
- 40 % du service d'aménagement local
- 40 % du service de gestion des déchets solides



## ❖ INDEMNITÉS QUOTIDIENNES VERSÉES ET DÉPENSES REMBOURSÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tableau présente les indemnités et les dépenses remboursées en 2014 aux membres du Conseil d'administration dans le cadre de leur fonction au sein de l'organisation.

NOM	PER DIEM	ALLOCATION VOITURE	REPAS	STATIONNEMENT	HÉBERGEMENT	TOTAL
MEMBRES						
Basque, Eugène	1 375,00 \$	187,80 \$				1 562,80 \$
Chayer, Mathieu	2 000,00 \$	387,04 \$				2 387,04 \$
Doiron, Agnès	1 250,00 \$	252,97 \$				1 502,97 \$
Godin, Conrad	375,00 \$	103,73 \$				478,73 \$
Godin, Jason	2 175,00 \$	541,20 \$	58,50 \$			2 774,70 \$
Godin, Yvon	3 600,00 \$	1 055,21 \$	52,00 \$		232,78 \$	4 939,99 \$
Gozzo, André	1 875,00 \$	300,94 \$				2 175,94 \$
Guignard, Denise	1 750,00 \$	467,81 \$				2 217,81 \$
Haché, Kevin J.	875,00 \$	138,17 \$				1 013,17 \$
Lebouthillier, Pius	1 750,00 \$	288,64 \$				2 038,64 \$
Létourneau, Yves	1 125,00 \$	315,29 \$				1 440,29 \$
Losier, Aldéoda	2 000,00 \$	369,41 \$				2 369,41 \$
Losier, Fernand	625,00 \$	113,49 \$				738,49 \$
Losier, Robert	625,00 \$	99,62 \$				724,62 \$
Losier, Vernon						0,00 \$
Mallet, Paul-Aimé						0,00 \$
Mallet, Tilmon						0,00 \$
McLaughlin, Louis						0,00 \$
McLaughlin, Weldon	1 000,00 \$	200,90 \$				1 200,90 \$
Paulin, Réginald	2 600,00 \$	635,91 \$				3 235,91 \$
Robichaud, Anita S.	875,00 \$	157,85 \$				1 032,85 \$
Robichaud, Linus	1 000,00 \$	320,21 \$				1 320,21 \$
Robichaud, Odette	875,00 \$	113,57 \$				988,57 \$
Ross, Alyre	2 375,00 \$	482,16 \$				2 857,16 \$
Roussel, Oscar	1 500,00 \$	259,94 \$				1 759,94 \$
Roussel, Wilfred	1 475,00 \$	222,63 \$				1 697,63 \$
Savoie, Georges Rhéal	2 000,00 \$	820,41 \$				2 820,41 \$
Stewart, Johnny	750,00 \$	258,71 \$				1 008,71 \$
SUPPLÉANTS						
Bertin, Guy	250,00 \$	48,38 \$				298,38 \$
Blanchard, Jean-Guy	250,00 \$	41,82 \$				291,82 \$
Chiasson, Roger	125,00 \$	26,24 \$				151,24 \$
Godin, Bertrand	125,00 \$	18,04 \$				143,04 \$
Godin, Nathalie H	125,00 \$	28,37 \$				153,37 \$
Haché, Jules	250,00 \$	51,25 \$				301,25 \$
Haché, Linda R.	125,00 \$	41,00 \$				166,00 \$
Lemay, Serge	125,00 \$	9,84 \$				134,84 \$
Savoie, Dianna May	125,00 \$	17,63 \$				142,63 \$

## ❖ REDEVANCE REÇUE AU TITRE DE DÉVERSEMENT DES MATIÈRES USÉES SOLIDES

Le tableau présente les redevances reçues pour le déversement des matières usées solides pour l'année 2014.

CATÉGORIES	SOMMES REÇUE
Municipales et DSL	1 434 400.00 \$
Industrielles, commerciales et institutionnelles	864 461.00 \$
Construction et démolition	19 328.00 \$
<b>Total</b>	<b>2 318 189. 00 \$</b>

## ❖ DROITS PERÇUS POUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION ET REMIS AUX COLLECTIVITÉS MEMBRES

Le tableau présente les droits perçus pour les permis de construction pour l'année 2014. Ces droits ont été remis aux municipalités et DSL membres de la CSRPA.

LOCALITÉS MEMBRES	SOMMES PERÇUES
Bas-Caraquet	14 190.00 \$
Bertrand	5 980.00 \$
Caraquet	33 843.00 \$
Grande-Anse	3 337.00 \$
Lamèque	6 295.00 \$
Le Goulet	2 920.00 \$
Maisonnette	1 051.00 \$
Neguac	49 830.00 \$
Paquetville	9 830.00 \$
Sainte-Marie-St-Raphaël	3 335.00 \$
St-Isidore	9 350.00 \$
Saint-Léolin	1 345.00 \$
Shippagan	11 710.00 \$
Tracadie-Sheila	39 712.00 \$
DSL	108 706.00 \$
<b>Total</b>	<b>301 434.00 \$</b>

## REGARD VERS L'AVENIR

L'année 2015 sera encore une fois une année très chargée puisque plusieurs dossiers régionaux seront adressés et analysés par la CSRPA. Notre travail d'amélioration se poursuivra de plus belle avec la mise en place de nouveaux processus dans la prestation du service d'urbanisme et dans l'amélioration de nos outils de communication relatifs au service de gestion des déchets solides. Voici une liste de dossiers qui verront le jour en 2015 :

- Mise en place d'une stratégie de communication relative à la collecte sélective sur l'ensemble du territoire de la Péninsule acadienne;
- Amélioration des outils de communication afin de rejoindre les différents groupes d'intérêts. Des fiches informatives seront développées afin d'informer la population sur ce qu'est le radon et comment le mesurer. De la même manière, une fiche technique à destination des entrepreneurs sera élaborée pour leur expliquer les nouvelles normes d'isolation contenues dans le CNB 2010 adopté par la province du N.-B. depuis janvier 2015.
- Mise en place d'une nouvelle politique des ressources humaines incluant une redéfinition des tâches des employés, de nouvelles échelles salariales et de l'amélioration de la structure administrative;
- Élaboration d'un plan stratégique;
- Augmentation de l'utilisation des médias sociaux (Facebook, Twitter).



## ANNEXE

### Nombre de permis émis par localité, valeur des constructions et les sommes perçues en 2014

Localités membres	Nombre de permis	Valeur des constructions	Sommes perçues
Bas-Caraquet	37	1 825 670 \$	9 890 \$
Bertrand	23	517 554 \$	3 105 \$
Caraquet	133	3 958 317 \$	22 943 \$
Grande-Anse	14	574 980 \$	1 772 \$
Lamèque	27	401 736 \$	2 620 \$
Le Goulet	21	168 651 \$	1 320 \$
Maisonnette	21	130 490 \$	851 \$
Néguac	53	8 851 711 \$	45 505 \$
Paquetville	19	1 328 839 \$	7 105 \$
Shippagan	50	1 398 848 \$	8 210 \$
St-Isidore	24	1 030 652 \$	6 025 \$
Saint-Léolin	10	76 803 \$	620 \$
Ste-Marie-St-Raphaël	20	432 383 \$	2 640 \$
Tracadie-Sheila	103	6 366 935 \$	28 037 \$
<b>Total</b>	<b>555</b>	<b>27 063 569 \$</b>	<b>140 643 \$</b>
<b>Total DSL</b>	<b>505</b>	<b>16 339 316 \$</b>	<b>76 006 \$</b>
<b>Grand total</b>	<b>1060</b>	<b>43 402 885 \$</b>	<b>216 649 \$</b>

### Nombre de permis émis par localité entre 2011 et 2014

Localités membres	Nombre de permis 2011	Nombre de permis 2012	Nombre de permis 2013	Nombre de permis 2014
Bas-Caraquet	66	45	37	37
Bertrand	58	62	41	23
Caraquet	216	224	192	133
Grande-Anse	50	30	32	14
Lamèque	53	35	15	27
Le Goulet	11	29	18	21
Maisonnette	33	35	31	21
Néguac	-	-	42	53
Paquetville	36	28	27	19
Shippagan	81	83	59	50
St-Isidore	43	33	38	24
Saint-Léolin	14	35	18	10
Ste-Marie-St-Raphaël	35	56	34	20
Tracadie-Sheila	204	197	183	103
<b>Total</b>	<b>900</b>	<b>892</b>	<b>767</b>	<b>555</b>
<b>Total DSL</b>	<b>997</b>	<b>980</b>	<b>809</b>	<b>505</b>
<b>Grand total</b>	<b>1897</b>	<b>1872</b>	<b>1576</b>	<b>1060</b>

### Nombre de dérogations traitées par le CRP/interne par municipalités/DSL

Localités membres	Nombre de dérogations de zonage	Nombre de dérogations de lotissement
Bas-Caraquet	7	2
Bertrand	1	3
Caraquet	10	10
Grande-Anse	-	4
Lamèque	2	1
Le Goulet	6	-
Maisonnette	2	-
Néguac	3	3
Paquetville	3	1
Sainte-Marie-St-Raphaël	1	-
St-Isidore	3	1
Saint-Léolin	1	2
Shippagan	12	-
Tracadie-Sheila	16	9
DSL	9	30
<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>66</b>

### Valeur des permis de construction

Localités membres	Résidentiel	Commercial et Industriel	Institutionnel	TOTAL Valeur
Bas-Caraquet	319 380	1 151 500	-	1 470 880
Bertrand	432 010	77 500	-	509 510
Caraquet	3 410 668	1 170 226	326 200	4 907 094
Grande-Anse	273 205	125 000	-	398 205
Lamèque	193 049	32 100	23 000	248 149
Le Goulet	148 200	1 600	-	149 800
Maisonnette	144 600	-	-	144 600
Néguac	830 482	401 550	6 021 000	7 253 032
Paquetville	1 564 351	737 727	12 812	2 314 890
Sainte-Marie-St-Raphaël	264 615	100 050	-	364 665
St-Isidore	955 878	430 000	67 800	1 453 678
Saint-Léolin	235 625	-	-	235 625
Shippagan	1 334 475	358 200	500	1 693 175
Tracadie-Sheila	4 099 348	2 223 140	1 135 000	7 457 488
DSL	12 186 315	3 403 405	145 000	15 734 720
<b>Total</b>	<b>26 392 201</b>	<b>10 211 998</b>	<b>7 731 312</b>	<b>44 335 511</b>

**Présence des membres aux réunions ordinaires du CA  
(ne comprend pas les membres substitués)**

	12-févr	02-avr	17-avr	29-mai	26-juin	18-sept	23-oct	06-nov	18-déc
<div style="display: flex; flex-direction: column; align-items: flex-start;"> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 5px;"> <div style="width: 15px; height: 15px; border: 1px solid black; background-color: white; margin-right: 5px;"></div> <span>présent</span> </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 5px;"> <div style="width: 15px; height: 15px; border: 1px solid black; background-color: black; margin-right: 5px;"></div> <span>absent</span> </div> <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="width: 15px; height: 15px; border: 1px solid black; background-color: red; margin-right: 5px;"></div> <span>pas membre</span> </div> </div>									
<b>MEMBRES</b>									
Basque, Eugène		X	X	X	X				
Chayer, Mathieu	X	X	X	X	X		X	X	
Doiron, Agnès	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Godin, Conrad	X	X	X			X	X	X	
Godin, Jason	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Godin, Yvon	X		X	X	X	X	X	X	X
Gozzo, André		X	X	X	X	X	X	X	X
Guignard, Denise	X	X	X	X	X	X	X	X	
Haché, Kevin J.	X	X	X			X	X		X
Lebouthillier, Pius	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Létourneau, Yves	X	X		X	X	X	X		X
Losier, Aldéoda	X	X	X	X	X	X	X		X
Losier, Vernon									
Losier, Robert	X	X	X	X	X				
Mallet, Tilmon									X
McLaughlin, Weldon	X	X	X	X	X				
Paulin, Réginald	X	X	X	X	X	X	X		
Robichaud, Anita S.									X
Robichaud, Linus	X	X	X	X	X				
Robichaud, Odette		X	X	X	X		X		X
Ross, Alyre	X	X	X	X	X	X		X	X
Roussel, Oscar	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Roussel, Wilfred	X	X		X	X				
Savoie, Georges Rhéal	X	X	X	X	X	X		X	
Stewart, Johnny	X	X	X				X		X

**Présence des membres aux réunions ordinaires du CRP**

	29-janv	19-mars	16-avr	21-mai	18-juin	16-juil	20-août	17-sept	15-oct	22-oct	19-nov	26-nov	17-déc
<div style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; border: 1px solid black; background-color: white; margin-right: 5px;"></div> présent <div style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; border: 1px solid black; background-color: black; margin-right: 5px;"></div> absent <div style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; border: 1px solid black; background-color: red; margin-right: 5px;"></div> pas membre													
<b>MEMBRES</b>													
Basque, Eugène	X	X	X	X	X								
Beattie, Edmond	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Doiron, Jean-Claude, p	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Paulin, Gaston	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Paulin, Réginald			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Robichaud, Jean-Paul	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X
Robichaud, Odette									X	X		X	X
Thériault, Line	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX  
PÉNINSULE ACADIENNE**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**AU 31 DÉCEMBRE 2014**

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	2
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	3
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	4
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	5
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	



BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES  
PROFESSIONNELS AGRÉÉS

CHARTERED PROFESSIONAL  
ACCOUNTANTS

## BATHURST

1935, ave St. Peter Avenue  
Suite 100  
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél./Tel.: (506) 548-1984  
Télex./Fax: (506) 548-0904

eprbath@eprbathurst.ca  
www.epr.ca

## PÉNINSULE

43, boul. St-Pierre Ouest  
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél./Tel.: (506) 727-2010  
Télex./Fax: (506) 727-2088

eprpeninsule@eprbathurst.ca  
www.epr.ca

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la Commission de Services Régionaux Péninsule Acadienne,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Commission de Services Régionaux Péninsule Acadienne, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2014, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la Commission de Services Régionaux Péninsule Acadienne au 31 décembre 2014, ainsi que les résultats de ses activités et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

*EPR - Bathurst / Péninsule*

**EPR - BATHURST / PÉNINSULE  
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS**

Bathurst, Nouveau-Brunswick  
Le 1er avril 2015

Associés - Partners:

\* André J. Doucet, CPA, CGA  
\* Denis St-Pierre, FCPA, FCGA  
\* Gilles Deveaux, CPA, CA

Un cabinet indépendant membre du Groupe EPR Canada inc. / An Independent Member Firm of EPR Canada Group Inc.

\* Dénote corporation professionnelle / Denotes Professional Corporation

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014**

2

	Budget Non-audités (Note 14)	2014 Actuel	2013 Actuel
<b>REVENUS</b>			
Vente services	\$ 782,900	\$ 891,968	\$ 883,559
Frais facturés aux membres	3,818,646	3,817,008	3,624,453
Autres revenus	-	38,861	20,523
Intérêts	-	824	1,192
	<b>4,601,546</b>	<b>4,748,661</b>	<b>4,529,727</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Administration	972,878	1,028,465	833,501
Services financiers	32,745	60,971	59,974
Gouvernance	45,350	43,809	56,711
Services de planification et d'inspection des bâtiments	577,414	558,797	613,940
Services de gestion des déchets solides	3,106,626	3,006,130	2,955,633
	<b>4,735,013</b>	<b>4,698,172</b>	<b>4,519,759</b>
EXCÉDENT (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE (note 11)	\$ (133,467)	50,489	9,968
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE		881,322	871,354
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE</b>		<b>\$ 931,811</b>	<b>\$ 881,322</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE  
 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
 AU 31 DÉCEMBRE 2014

3

	2014	2013
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse (note 3)	\$ 22,288	\$ 101,890
Débiteurs		
- Général	1,490,433	344,883
- Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	499,113	198,089
Investissement	-	34,319
	2,011,834	679,181
<b>PASSIFS</b>		
Découvert bancaire	25,784	-
Emprunt bancaire (note 5)	1,307,650	200,000
Créditeurs et charges à payer	517,768	422,600
Produits reportés	-	13,220
Dette à long terme (note 6)	1,151,000	1,200,000
	3,002,202	1,835,820
<b>DETTE NETTE</b>	<b>(990,368)</b>	<b>(1,156,639)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 10)	2,852,531	2,852,531
Amortissement cumulé	937,415	821,633
	1,915,116	2,030,898
Frais payés d'avance	7,063	7,063
	1,922,179	2,037,961
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>\$ 931,811</b>	<b>\$ 881,322</b>

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Administrateur : \_\_\_\_\_

Administrateur : \_\_\_\_\_

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014**

4

	2014	2013
Excédent pour l'année	\$ 50,489	\$ 9,968
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(516,316)
Amortissement des immobilisations corporelles	115,782	86,775
	166,271	(419,573)
Acquisition de charges payées d'avance	-	(980)
Utilisation des charges payées d'avance	-	980
	-	-
(Augmentation) diminution de la dette nette	166,271	(419,573)
Dette nette au début de l'exercice	(1,156,639)	(737,066)
<b>DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>\$ (990,368)</b>	<b>\$ (1,156,639)</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

	2014	2013
<b>MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION</b>		
Excédent pour l'exercice	\$ 50,489	\$ 9,968
Amortissement des immobilisations corporelles	115,782	86,775
Débiteur - Général	(1,145,550)	(75,341)
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	(301,024)	(39,246)
Créditeurs et frais courus	95,168	(630,242)
Revenus différés	(13,220)	-
	<b>(1,198,355)</b>	<b>(648,086)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(516,316)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunt à demande	1,107,650	(400,001)
Dette à long terme	-	1,200,000
Remboursement de la dette à long terme	(49,000)	-
	<b>1,058,650</b>	<b>799,999</b>
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Investissements	34,319	(306)
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(105,386)</b>	<b>(364,709)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice</b>	<b>101,890</b>	<b>466,599</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice</b>	<b>\$ (3,496)\$</b>	<b>101,890</b>
<b>Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie :</b>		
Encaisse	\$ 22,288	\$ 101,890
Découvert bancaire	(25,784)	-
	<b>\$ (3,496)\$</b>	<b>101,890</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## **1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION**

La Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne, qui regroupe le Service d'urbanisme et la Gestion des déchets solides, agit en tant qu'agent de prestation de services. Financée par les communautés membres, elle travaille pour celles-ci en visant la collaboration, la communication et la planification entre les 14 municipalités et les 51 districts de services locaux qu'elle dessert. La CSRPA est une des 12 Commissions de services régionaux provinciales mises sur pied suite au Plan d'action pour un nouveau système de gouvernance locale au Nouveau-Brunswick dévoilé en 2011.

En vertu d'un arrêté ministériel découlant des articles 41 et 48 de la *Loi sur la prestation de services régionaux*, LN-B 2012, c 37, tous les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission de gestion des déchets solides et de la Commission d'aménagement de la Péninsule acadienne ont été transférés et sont devenus les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission, à compter du 1er janvier 2013.

## **2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers consolidés de la Commission reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Commission et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Commission.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Commission sont les suivants :

### **Entité publiante**

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Commission et qui sont la propriété de la Commission ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

### **Budget**

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 13 novembre 2013.

### **Comptabilisation des recettes**

a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

## **2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

### Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

### Instruments financiers

Les instruments financiers de la Commission se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, des montants exigibles, des montants exigibles du gouvernement fédéral, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de créditeurs et de charges à payer, de fonds en fiducie et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Commission est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Commission minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

### Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

### Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Commission a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<u>Type d'actif</u>	<u>Années</u>
Asphalte	15 années
Bâtiments	20-30 années
Machinerie et équipement	7-25 années
Meubles, matériel et logiciels	5 années

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

### Information sectorielle

La Commission est une commission diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses clients. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Commission sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services sont fournis par les départements suivants :

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

**2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

Services collaboratifs

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Commission. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services d'aménagement local

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services de gestion des déchets solides

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

**3. ENCAISSE**

	2014	2013
Encaisse - affectée	\$ 21,488	\$ 20,434
Encaisse - non affectée	(24,984)	81,456
	<b>\$ (3,496)</b>	<b>\$ 101,890</b>

**4. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES**

	2014	2013
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	\$ 499,113	\$ 198,089

**5. EMPRUNT BANCAIRE**

La Commission dispose d'une marge de crédit autorisée de 200 000 \$, au taux préférentiel de 3,00 %, dont 20 000 \$ est inutilisé au 31 décembre 2014.

La Commission dispose d'un prêt à terme de 1 127 650 \$, au taux de base de 3,00 %, pour une période de 90 jours et qui sera remboursé par une débenture en 2015.

**6. DETTE À LONG TERME**

	2014	2013
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Débenture :		
Série de 1,25 % à 4,40 %, échéant en 2033, BJ-48.	\$ 1,151,000	\$ 1,200,000
	<b>\$ 1,151,000</b>	<b>\$ 1,200,000</b>

## 6. DETTE À LONG TERME (SUITE)

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme.

Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2015	\$	49,000
2016	\$	51,000
2017	\$	52,000
2018	\$	52,000
2019	\$	53,000

---

## 7. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La Commission offre un congé de maladie qui s'accumule à 10 heures par mois pour les employés à temps plein. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée maximale de 15 jours par année. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 150 heures de congés de maladie à l'exception de la direction qui peut accumuler un maximum de 800 heures.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Le passif non capitalisé était 138 399 \$ au 31 décembre 2013; et 140 567 \$ au 31 décembre 2014. Le passif au 1er janvier 2011 a été enregistré comme un ajustement à la période antérieure à l'adoption du CSP.

## 8. ENGAGEMENTS

La Commission s'est engagée par contrat jusqu'en janvier 2020 pour la collecte des ordures ménagères, jusqu'au 31 décembre 2019 pour le recyclage avec la CSRIE et jusqu'au 31 décembre 2024 pour le loyer. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 6 662 294 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2015	\$	1,397,345
2016	\$	1,400,231
2017	\$	1,403,323
2018	\$	1,406,553
2019	\$	749,128
Autres	\$	305,714

---

## 9. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

### Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la Commission. En 2014, la Commission s'est conformée à ces restrictions.

### Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**10. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Terrain	Asphalte	Bâtiments	Machineries et équipements	Meubles, matériels et logiciels	Total 2014	Total 2013
<b>Coût:</b>							
Solde d'ouverture	\$ 285,339	\$ 17,053	\$ 1,698,872	\$ 598,783	\$ 252,484	\$ 2,852,531	\$ 2,245,652
Ajouts : Additions	-	-	-	-	-	-	606,879
Solde de fermeture	285,339	17,053	1,698,872	598,783	252,484	2,852,531	2,852,531
<b>Amortissement accumulé :</b>							
Solde d'ouverture	-	8,205	141,101	429,261	243,066	821,633	734,858
Moins : Amortissement	-	1,137	56,629	54,973	3,043	115,782	86,775
Solde de fermeture	-	9,342	197,730	484,234	246,109	937,415	821,633
<b>Valeur nette des immobilisations corporelles</b>	<b>\$ 285,339</b>	<b>\$ 7,711</b>	<b>\$ 1,501,142</b>	<b>\$ 114,549</b>	<b>\$ 6,375</b>	<b>\$ 1,915,116</b>	<b>\$ 2,030,898</b>
<b>Composé de :</b>							
Planification locale	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 6,375	\$ 6,375	\$ 9,417
Site d'enfouissement	285,339	7,711	1,501,142	114,549	-	1,908,741	2,021,481
	<b>\$ 285,339</b>	<b>\$ 7,711</b>	<b>\$ 1,501,142</b>	<b>\$ 114,549</b>	<b>\$ 6,375</b>	<b>\$ 1,915,116</b>	<b>\$ 2,030,898</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**11. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE**

	Collaboration et planification régionale	Aménagement et planification	Gestion déchets solides	Fonds de réserve générale		Total
				Urbanisme	Déchets solides	
Excédent pour l'année 2014	\$ 19,389	\$ 542	\$ 29,015	\$ 746	\$ 797	\$ 50,489
Ajustements à l'excédent annuel pour le financement requis						
Surplus d'avant dernière année	-	-	66,685	-	-	66,685
Du fonds de réserve au fonds de fonctionnement général	-	15,000	-	(15,000)	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	-	-	(49,000)	-	-	(49,000)
Dépense d'amortissement	-	2,756	113,026	-	-	115,782
Total d'ajustements à l'excédent de l'année 2014	-	17,756	130,711	(15,000)	-	133,467
<b>Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2014</b>	<b>\$ 19,389</b>	<b>\$ 18,298</b>	<b>\$ 159,726</b>	<b>\$ (14,254)</b>	<b>\$ 797</b>	<b>\$ 183,956</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**12. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE**

	<b>Collaboration et planification</b>	<b>Aménagement et planification</b>	<b>Gestion déchets solides</b>	<b>2014 Total</b>	<b>2013 Total</b>
<b>REVENUS</b>					
Vente de services	\$ -	\$ 1,532	\$ 890,436	\$ 891,968	\$ 883,559
Frais facturés aux membres	111,502	965,619	2,739,887	3,817,008	3,624,453
Autres revenus	-	641	38,220	38,861	20,523
Intérêts	-	46	778	824	1,192
	111,502	967,838	3,669,321	4,748,661	4,529,727
<b>DÉPENSES</b>					
Salaires et bénéfices	32,218	753,113	429,398	1,214,729	1,141,980
Biens et services	59,895	186,256	3,036,125	3,282,276	3,162,179
Amortissement	-	2,756	113,026	115,782	86,775
Intérêts	-	-	41,409	41,409	4,664
Autres	-	24,425	19,551	43,976	124,161
	92,113	966,550	3,639,509	4,698,172	4,519,759
<b>EXCÉDENT POUR L'ANNÉE</b>	<b>\$ 19,389</b>	<b>\$ 1,288</b>	<b>\$ 29,812</b>	<b>\$ 50,489</b>	<b>\$ 9,968</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**13. ÉTAT DES RÉSERVES**

	Fonds de réserve générale		2014	2013
	Urbanisme	Déchets solides	Total	Total
<b>ACTIFS</b>				
Encaisse	\$ 9,432	\$ 12,056	\$ 21,488	\$ 20,434
Débiteurs	12,105	23,000	35,105	297
Investissements	-	-	-	34,319
	21,537	35,056	56,593	55,050
<b>PASSIFS</b>				
Payable au fonds de fonctionnement	(15,000)	-	(15,000)	-
<b>Excédent accumulé</b>	<b>\$ 6,537</b>	<b>\$ 35,056</b>	<b>\$ 41,593</b>	<b>\$ 55,050</b>
<b>REVENUS</b>				
Intérêts	\$ 746	\$ 797	\$ 1,543	\$ 306
<b>DÉPENSES</b>				
Transferts au fonds de fonctionnement	15,000	-	15,000	-
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>	<b>\$ (14,254)</b>	<b>\$ 797</b>	<b>\$ (13,457)</b>	<b>\$ 306</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

**13. ÉTAT DES RÉSERVES (SUITE)**

Résolution du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves :

Proposé par l'administratrice Odette Robichaud appuyé par l'administrateur Kevin J. Haché que 15 000 \$ sera transféré du fonds de réserve d'urbanisme au fonds de fonctionnement général d'urbanisme.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à une réunion spéciale du Conseil le 18 décembre 2014.

\_\_\_\_\_  
Jason Godin  
Trésorier,  
Commission de services régionaux Péninsule acadienne

\_\_\_\_\_  
Date

Sceau municipal

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**14. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP**

	Collaboration et planification régionale	Planification locale	Déchets solides	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
<b>REVENUS</b>						
Ventes de services	\$ -	\$ -	\$ 782,900	\$ -	\$ -	\$ 782,900
Frais facturés aux membres	111,502	965,644	2,741,500	-	-	3,818,646
Surplus	-	-	66,685	-	(66,685)	-
	111,502	965,644	3,591,085	-	(66,685)	4,601,546
<b>DÉPENSES</b>						
Administration	111,502	208,740	515,740	-	-	835,982
Gouvernance	-	18,000	-	-	-	18,000
Services de planification et d'inspection des bâtiments	-	738,904	-	2,756	-	741,660
Services de gestion des déchets solides	-	-	2,993,600	113,026	-	3,106,626
Services financiers						
Dette à long terme	-	-	70,000	-	(49,000)	21,000
Autres frais de financement	-	-	11,745	-	-	11,745
	111,502	965,644	3,591,085	115,782	(49,000)	4,735,013
<b>Excédent (déficit)</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ (115,782)</b>	<b>\$ (17,685)</b>	<b>\$ (133,467)</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**15. SUPPORT DES REVENUS**

	<b>Budget</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	<b>Non audité</b>	<b>Actuel</b>	<b>Actuel</b>
<b>VENTE DE SERVICES</b>			
Autres services de planification	\$ -	\$ 1,532	\$ -
Frais de déversement - industriel, commercial et institutionnel	774,400	864,461	854,493
Déchets de construction et de démolition	8,500	19,328	29,066
Matières recyclables	-	6,647	-
	<b>\$ 782,900</b>	<b>\$ 891,968</b>	<b>\$ 883,559</b>
<b>FRAIS FACTURÉS AUX MEMBRES</b>			
Frais de collaboration et planification régionales	\$ 111,502	\$ 111,502	\$ 45,880
Frais des services locaux - planification et inspection des bâtiments	965,644	965,608	838,113
Frais de déversement	2,741,500	2,739,898	2,740,460
	<b>\$ 3,818,646</b>	<b>\$ 3,817,008</b>	<b>\$ 3,624,453</b>
<b>AUTRES REVENUS</b>			
Autres - planification et développement	\$ -	\$ 641	\$ 3,106
Autres - déchets solides	-	38,220	17,417
	<b>\$ -</b>	<b>\$ 38,861</b>	<b>\$ 20,523</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**16. SUPPORT DES DÉPENSES**

	Budget Non audité	2014 Actuel	2013 Actuel
<b>ADMINISTRATION</b>			
Bureau du directeur général	\$ 159,000	\$ 161,090	\$ 139,645
Gestion financière			
Audit externe	13,500	6,723	13,792
Autres			
Assurance responsabilité civile	7,500	7,123	7,371
Honoraires professionnels	5,000	3,258	6,504
Relations publiques	11,000	3,406	8,073
Dépenses de bureau	83,232	78,201	21,531
	106,732	91,988	43,479
Administration - Planification locale			
Bureau de la planification locale	174,246	177,077	152,612
Assurance responsabilité civile	3,000	7,176	2,987
Honoraires professionnels	-	7,159	1,681
Relations publiques	7,000	5,093	6,219
Dépenses de bureau	97,200	93,893	85,989
Services juridiques	3,000	11,596	382
	284,446	301,994	249,870
Administration - Division des déchets solides			
Bureau de la Division des déchets solides	357,200	364,962	317,449
Assurance responsabilité civile	6,500	9,006	6,122
Relations publiques	16,500	18,844	29,523
Dépenses de bureau	26,000	73,858	20,507
Services juridiques	3,000	-	13,114
	409,200	466,670	386,715
	<b>\$ 972,878</b>	<b>\$ 1,028,465</b>	<b>\$ 833,501</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**16. SUPPORT DES DÉPENSES (SUITE)**

	Budget Non audité	2014 Actuel	2013 Actuel
<b>SERVICES FINANCIERS</b>			
Intérêts et frais bancaires	\$ 11,745 \$	19,562 \$	40,857
Intérêts sur la dette à long terme	21,000	41,409	4,664
Transfert aux autres fonds	-	-	12
Coûts de financement	-	-	14,441
	<b>\$ 32,745 \$</b>	<b>60,971 \$</b>	<b>59,974</b>
<b>GOVERNANCE</b>			
Honoraires	\$ 24,200 \$	22,228 \$	34,900
Déplacements	8,500	9,631	11,034
Réunions	12,650	11,950	10,777
	<b>\$ 45,350 \$</b>	<b>43,809 \$</b>	<b>56,711</b>
<b>SERVICES DE PLANIFICATION ET D'INSPECTION DES BÂTIMENTS</b>			
<b>Services de planification</b>			
Personnel	\$ 324,003 \$	331,548 \$	328,900
Comité consultatif en planification	-	1,864	5,806
Amortissement	2,756	2,756	22,480
Autres dépenses	33,500	24,414	11,579
	<b>360,259</b>	<b>360,582</b>	<b>368,765</b>
<b>Services d'inspection</b>			
Personnel	201,655	180,052	203,375
Autres dépenses	15,500	18,163	41,800
	<b>217,155</b>	<b>198,215</b>	<b>245,175</b>
	<b>\$ 577,414 \$</b>	<b>558,797 \$</b>	<b>613,940</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**16. SUPPORT DES DÉPENSES (SUITE)**

	<b>Budget</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	<b>Non audité</b>	<b>Actuel</b>	<b>Actuel</b>
<b>SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES</b>			
Station et bâtiment	\$ 38,000	\$ 48,390	\$ 33,647
Machinerie et équipement	47,800	59,576	55,131
Opérations d'enfouissement	1,125,000	1,123,357	1,148,462
Station de transfert	6,200	3,089	17,525
Poste de pesage	-	-	2,747
Réacheminement des déchets	1,730,600	1,621,236	1,541,505
Compostage	11,000	7,600	7,842
Déchets domestiques dangereux	35,000	29,856	84,479
Amortissement	113,026	113,026	64,295
	<b>3,106,626</b>	<b>3,006,130</b>	<b>2,955,633</b>
	<b>\$ 3,106,626</b>	<b>\$ 3,006,130</b>	<b>\$ 2,955,633</b>